

(ré)Agissez !

VOTEZ



CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

Les Conseillers Principaux d'Éducation votent et se syndiquent au SNES ou au SNUEP, syndicats de la FSU

Attachés à un métier centré sur le suivi éducatif et pédagogique de l'élève, nous voulons que la fonction de CPE soit confortée, valorisée et reconnue dans le système éducatif comme dans la fonction publique.

Voter pour les listes du SNES et du SNUEP à la CAPN et à la CAPA et pour celles des syndicats de la FSU aux Comités Techniques Ministériel et Académique, c'est apporter sa voix à :

Une carrière plus attractive, un métier valorisé et revalorisé

Des conditions de travail améliorées

Un nouvel élan pour le service public d'éducation

Nos listes ont obtenu lors des dernières élections professionnelles de décembre 2008 la majorité des sièges. Cela nous a permis d'obtenir une légère augmentation des postes aux concours, plusieurs augmentations successives des possibilités d'accès à la hors classe et une revalorisation des débuts de carrière. Cela nous a aussi permis d'obtenir l'annulation du projet rectoral d'harmonisation et de blocage des notes administratives.

Au niveau académique et national, nos élus sont intervenus pour défendre des centaines de collègues qui, grâce à ce soutien, ce conseil et à cette intervention, ont vu leur situation administrative progresser favorablement, qu'il s'agisse de titularisation, d'affectation, d'évaluation, de promotion ou d'accidents de carrière. Plus globalement nos élus sont les garants de la transparence, de l'égalité de traitement et du maintien de l'unité de notre corps.

Cette année encore, en apportant vos voix aux listes présentées avec la FSU par le SNES et le SNUEP, contribuez à renforcer et unir la parité syndicale face à une administration contrainte par les diktats ministériels et les restric-

tions budgétaires.

Dans les commissions paritaires, les élus du SNES et du SNUEP sont pour vous des porte-parole écoutés, reconnus et respectés. En votant pour la liste présentée par les syndicats de la FSU aux comités techniques, vous assurez une intervention cohérente et complémentaire des personnels dans la gestion des personnes, celle des moyens et l'élaboration des règles collectives.

En votant pour les listes présentées par le SNES et le SNUEP, avec les autres syndicats de la FSU, donnez à votre voix une vaste portée et assurez-vous que vos propositions pour l'éducation et nos métiers seront entendues dans le débat public sur l'avenir de notre école, de nos services publics et de notre société.



Pour connaître dans le détail les mesures concrètes que nous portons pour les CPE, nous vous invitons à vous reporter à la profession de foi de la liste SNES / SNUEP à la CAP nationale.